



L'Agence Locale de l'Energie et du Climat GPSO Energie recrute en CDD 1 an (évolution possible en CDI)

Un·e chargé·e de mission « copropriétés » / Conseiller Energie FAIRE

Structure

L'Agence Locale de l'Energie Grand Paris Seine Ouest Energie (GPSO Energie) a été créée en mars 2008 sous statut associatif (loi 1901) par Grand Paris Seine Ouest (Etablissement Public Territorial) et l'Office Public de l'Habitat Seine Ouest Habitat dans le cadre d'un programme européen.

Elle a pour missions l'information, la sensibilisation, le conseil et l'accompagnement des maîtres d'ouvrage du territoire (particuliers comme professionnels) sur les questions d'économies d'énergie, d'efficacité énergétique, d'écoconstruction et de promotion des énergies renouvelables dans un objectif global de limitation des émissions de gaz à effet de serre.

Ses principaux partenaires sont les collectivités (Grand Paris Seine Ouest et les 8 villes du territoire, la Région Ile-de-France), l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), les bailleurs sociaux, les entreprises du secteur de l'énergie et du bâtiment. Elle compte également parmi ses membres l'ARENE Ile-de-France (Agence Régionale de l'Environnement des Nouvelles Energies), les associations professionnelles du secteur du bâtiment, des associations de consommateurs et des fournisseurs d'énergie.

GPSO Energie intervient sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest, un Etablissement Public Territorial de la Métropole du Grand Paris qui couvre 8 communes : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray, soit plus de 310 000 habitants.

Les particuliers (locataires, propriétaires, copropriétés) sont renseignés grâce à son Espace Conseil FAIRE, membre du réseau national FAIRE mis en place et coordonné par l'ADEME avec l'appui de GPSO et de la Région Ile-de-France.

L'équipe de l'ALEC est composée de 5 personnes.

Contexte

Le poste est à pourvoir au sein du pôle « particuliers » de l'association, aujourd'hui composé de 2 ETP (répartis sur 3 postes). Ce pôle a pour vocation principale le conseil et la sensibilisation des particuliers au titre de la mission d'Espace Conseil FAIRE. L'ALEC compte actuellement une seule conseillère spécialisée sur la cible copropriété.

Les copropriétés représentent une cible prioritaire car à fort enjeu sur le territoire (75% de logements en copropriété, très majoritairement construits avant les 1ères réglementations thermiques). Grâce à un important travail de mobilisation, et aidés par les récentes obligations réglementaires, le nombre de copropriétés qui contactent l'agence pour des projets globaux de rénovation énergétique est en constante augmentation.

Par ailleurs, l'agence et GPSO ont pour ambition de développer une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique sur le territoire, articulée avec les dispositifs déployés à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, pour apporter un service plus poussé aux copropriétés, structurer un réseau des professionnels du secteur et dynamiser leur offre.

Description du poste

Afin de renforcer l'accompagnement des copropriétés du territoire dans leurs projets de rénovation énergétique, de poursuivre la dynamique de mobilisation en place et de mobiliser les professionnels du secteur, l'ALEC recherche un.e chargé.e de mission spécialisé.e dans l'accompagnement des copropriétés.

Le recrutement s'effectue en CDD mais pourrait évoluer vers un CDI sous réserve de la pérennisation de certains financements de l'ALEC.

Le/la chargé.e de mission animera l'Espace Conseil FAIRE de l'Agence aux côtés du reste de l'équipe de conseillers énergie FAIRE, et développera ses activités dans le domaine du conseil en énergie et de l'accompagnement des copropriétés dans leurs projets de rénovation énergétique. Il/elle contribuera à préfigurer, en lien avec l'équipe, la mise en place d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique (PTRE) sur le territoire.

En fonction des nécessités de service, il/elle sera également amené.e à traiter les contacts de l'Espace conseil FAIRE hors cible copropriétés (maisons individuelles, locataires, questions sur les ENR...).

Le/la chargé.e de mission sera placé.e sous l'autorité hiérarchique de la directrice, et travaillera sous la responsabilité technique de la responsable du pôle particuliers / Espace Conseil FAIRE.

Missions

- **Conseil aux particuliers** sur la maîtrise de l'énergie, l'écoconstruction et les énergies renouvelables, (rendez-vous sur les permanences locales dans les villes du territoire, téléphone ou mail) :
 - o Apport d'informations techniques, méthodologiques et financières
 - o Optimisation des projets des personnes et hiérarchisation des actions
 - o Lien avec les autres organismes pouvant accompagner les particuliers dans leurs projets (opérateurs, CAUE, ADIL...)
- **Animation**
 - o Concevoir et conduire, en lien avec l'équipe de l'agence, des animations de mobilisation / information / sensibilisation à destination du grand public : visites de sites, conférences, nuit de la thermographie, etc.
 - o Tenir des stands d'information lors d'événementiels locaux, voire nationaux (salons ou forums)
- **Projets**
 - o Poursuivre et développer l'accompagnement développé depuis 2010 par l'ALEC en direction des copropriétés en binôme avec la coordinatrice du pôle (animation du « Club Copro » accélérateur de projet pour les copros les plus avancées, développement et animation de la plateforme CoachCopro®, interventions diverses auprès des différents acteurs sur cette thématique).
 - o Contribuer à la préfiguration d'une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique dédiée aux copropriétés, (définition du parcours de services : mobilisation, accompagnement poussé des projets de copropriétés jusqu'à la réalisation, et mobilisation de la cible « professionnels » du secteur)
- **Général**
 - o Veille technique et documentaire,
 - o Contribution à la communication (implémentation du site web et des réseaux sociaux, participation à la rédaction de divers documents de communication technique, et à la réalisation d'outils de sensibilisation – expositions, etc.).

La personne recrutée pourra également travailler ponctuellement sur d'autres projets, et participera aux tâches générales de l'association.

Compétences recherchées et expériences

Ce poste nécessite une bonne connaissance du domaine énergétique pour être un interlocuteur crédible et reconnu, mais n'est pas uniquement technique.

Les missions de l'Espace Conseil FAIRE comportent également beaucoup d'actions de sensibilisation, de communication, et la production de documents nécessitant une bonne qualité rédactionnelle.

L'image de l'association est fortement liée à ces activités.

Connaissances théoriques

- Problématique environnementale planétaire, changement climatique,
- Utilisation rationnelle de l'énergie : énergétique du bâtiment, efficacité énergétique, énergies renouvelables,
- Principes constructifs, réhabilitation énergétique des bâtiments,
- Isolation et matériaux, y compris biosourcés,
- Principales réglementations liées à l'énergie et au bâtiment,
- Fonctionnement, instances et règlements liés à la copropriété.

Compétences

- Animation de réunions, conférences,
- Conduite d'entretiens individuels
- Connaissance du déroulement d'un chantier, et phasage des différents travaux sur un chantier de rénovation, notamment en copro.

Qualités requises

- Bonne expression orale, goût pour le contact avec le public, sens de l'écoute, pédagogie,
- Qualités rédactionnelles, bonne orthographe,
- Organisation, rigueur dans l'exécution des missions et le respect des délais,
- Capacité d'analyse et esprit de synthèse,
- Dynamisme, autonomie et esprit d'initiative,
- Aptitude à travailler en équipe dans une petite structure.

Profil souhaité

- Formation technique en rapport avec l'énergie ou le bâtiment / spécialisation en thermique/énergétique (Bac +2/3 minimum),
- 1^{ère} expérience dans le domaine de la copropriété exigée,
- Expérience professionnelle en Agence Locale de l'Energie et du Climat ou Espace Info Energie/Espace conseil FAIRE appréciée.
- Permis B exigé.

Conditions de l'emploi

- **Lieu :** Le poste est basé à Meudon (92), dans les locaux de l'ALEC
- **Date d'embauche :** à partir de septembre 2019.
- **Type de contrat :** CDD 1 an – évolution possible en CDI
- **Temps de travail :** 39h par semaine avec RTT (35h annualisés)
- **Rémunération :** de 25 000 à 28 000 € bruts annuels, selon qualifications et expériences

Déplacements fréquents (tenue de permanences locales mensuelles sur les villes du territoire), disponibilité nécessaire certains soirs et week-ends (animation de conférences, visites de sites, participation à des réunions et AG de copropriétés).

Modalités de candidature

Faire acte de candidature avec **lettre de motivation et CV**, au plus tard le 11 août 2019 auprès de :

Monsieur le Président de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat - GPSO Energie

par mail : contact@gpso-energie.fr (en précisant en objet : « recrutement Conseiller Energie FAIRE - COPRO »).

Informations complémentaires sur l'ALEC : www.gpso-energie.fr